



Newsletter
Janvier 2025

Sommaire :

1. **Assemblée Générale de l'association.**
2. **Défis Climat.**
3. **Réaménagement du quartier de la route de Rennes:** courrier aux élus métropolitains.
4. **Coupe massive d'arbres sur les quartiers Nantes Nord:** contribution OBBC à l'enquête publique.
5. **Autoproduction d'énergie à partir de panneaux photovoltaïques :** constitution du groupe projets photovoltaïques en toiture ENCIO.
6. **Fête de l'environnement 2025.**
7. **Projet de modification du PLUM¹ :** contribution OBBC.
8. Nos contributions aux différents outils de participation citoyenne de la Ville.
 - 8.1. **Projet de rénovation du Bourg :** nouvelle phase et projet de nichoirs pour préserver la faune urbaine pendant et après les travaux.
 - 8.2. **Nouveau projet d'éco-quartier sur les friches d'Alcatel.**
 - 8.3. **Conseil de la Transition Écologique (CTE)**
 - 8.4. **Conseil Consultatif de la Vie Associative (CCVA) :**
9. Informations diverses.
 - 9.1. **Un site Internet** pour le début de l'année 2025.
 - 9.2. Adhésion/ré-adhésion.

1. **Assemblée Générale de l'association :** Juste en rappel , l'AG aura lieu le **Jeudi 23 janvier 2025 de 20h15 à 22h45, salle Pacaille (derrière la mairie)**. C'est LE moment de l'année où les adhérent.e.s et les membres du CA peuvent se rencontrer pour échanger sur l'association : son activité, ses orientations, ses perspectives et les diverses questions qui peuvent se poser.

Cette année, une nouveauté, le collectif de citoyens ENCIO (issu du Conseil de la Transition Écologique) viendra présenter le projet d'énergie citoyenne qu'ils portent au sein de l'OBBC.

Notre AG annuelle est ouverte aux sympathisants ; aussi, **n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour mieux nous connaître et peut être contribuer à nos actions en fonction de vos disponibilités** . On vous attend !

2. **Défis Climat :**

L'équipe OBBC « Calme tes Watts » du Défi Climat "Je fais la chasse au gaspillage énergétique" mène ses actions depuis le mois d'Octobre .

Le groupe a ainsi pu relever 4 mini défis (j'organise la chasse aux veilles, je diminue ma consommation d'eau chaude et d'eau froide, je baisse la température de mon logement de 1° pendant 1 semaine et je réduis la consommation de mon frigo) et **participer à deux temps collectifs** sur l'analyse des factures énergétiques et le partage de connaissance sur les consommations énergétiques de la maison et sur les écogestes à appliquer chez soi.

¹ PLUM : Plan Local d'Urbanisme Métropolitain

Le groupe a aussi visité le moulin d'Angreviers de l'Association Energie de Nantes fournisseur d'énergies renouvelables. Nous avons pu à cette occasion échanger sur le développement de l'énergie hydraulique dont les installations doivent être adaptées pour limiter les impacts sur la biodiversité des rivières.

Il nous reste à relever le mini défi de janvier : "S'arrêter pendant 14 jours de regarder des vidéos en ligne et réfléchir au temps passé sur les écrans et à leur impact sur la planète !"

Nous aurons aussi l'occasion de **participer, le 15 janvier, à un atelier cuisine économe en énergie et fin février, nous visiterons, avec l'association Alisée, un logement rénové par des particuliers.** Alors encore bravo et merci à toutes et tous pour votre engagement, cela fait du bien d'agir ensemble ! Nous vous proposerons au cours de l'année un nouveau défi climat. Surprise, surprise !

3. Réaménagement du quartier de la route de Rennes :

3.1. Courrier aux élus métropolitains : Comme vous le savez, le renouvellement de cette vaste zone qui va du Cardo au Pont du Cens fait l'objet d'une étude lancée par Nantes Métropole visant à actualiser les dernières études qui dataient de 2013 au regard des nouveaux enjeux et de proposer une vision d'ensemble pour toute la zone urbaine.

Mais alors que l'élaboration du projet, en cours, va demander des mois, voire plus d'un an, l'espace urbain concerné continue de se renouveler au fil des constructions. Cela réduit les possibilités dans les choix d'aménagement, y compris d'un espace public qui se fige dans son emprise : Place dite du Bout des Pavés côté nantais (Lidl), projet Vallea de 313 logements côté Orvaltais et autres projets dont les permis de construire sont déjà validés ou en cours de validation.

Dans un souci de se préserver une marge de manœuvre dans les décisions ou opérations d'aménagement futures, nous avons adressé début novembre aux 4 élus Orvaltais ainsi qu'à plusieurs élus Nantais du Conseil Métropolitain un courrier cosigné par l'OBBC et le CNEC leur demandant de porter et soutenir, au conseil des 12 et 13 décembre, un gel des nouveaux permis de construire. Ce gel est rendu possible pour 2 ans par le vote du statut de « périmètre d'étude » pour cette zone urbaine. A notre satisfaction, cette proposition de mise en place d'un périmètre d'étude a bien été validée lors du dernier conseil métropolitain.

3.2. Inondations au Pont du Cens : Depuis le début de l'année 2024, les habitants du Pont du Cens ont subi 4 épisodes d'inondation, la dernière datant d'octobre dernier. Les débordements du Cens dans ce quartier ne sont pas nouveaux. Les aménagements mis en œuvre en amont montrent aujourd'hui leurs limites face aux phénomènes de pluies intenses combinés à l'artificialisation des sols. Lors de la réunion du 17 octobre avec Nantes Métropole sur le projet « route de Rennes », les riverains du Pont du Cens ont eu l'occasion de manifester leur inquiétude. Il a aussi été souligné la nécessité dans le réaménagement de renaturer la ville aussi bien pour lutter contre ces phénomènes de montée brutale des eaux que contre les îlots de chaleur.

4. Coupe massive d'arbres sur les quartiers Nantes-Nord : contributions aux enquêtes d'utilité publique.

En janvier dernier, nous avons participé à une enquête publique sur l'aménagement de la ZAC Nantes Nord. Nantes n'est certes pas le territoire sur lequel l'OBBC agit habituellement mais la question, qui portait sur le projet d'abattage massif de plus de 450 arbres pour aménager cette ZAC très proche d'Orvault, nous a mobilisés. Nous avons déjà posé la question de l'arbre comme paramètre d'ajustement dans les projets de rénovation urbaine. Selon nous, la prise en compte du caractère patrimonial de l'arbre doit s'imposer et le projet se construire autant que possible "autour et avec". On connaît désormais le rôle et les services rendus par les arbres adultes, tant pour le climat, pour les habitants que pour la biodiversité, la qualité des sols et de la ressource en eau.

Il est illusoire de faire croire que la compensation par plantation d'arbustes puisse être la solution : la crise climatique montre déjà ses effets et on ne peut prétendre faire jouer le même rôle à ces arbustes, qui mettront des décennies à rendre les mêmes services que les centaines d'arbres matures menacés d'abattage par ce projet.

Ce sujet a fait l'objet d'une manifestation sur site en octobre avec plusieurs associations et élus et à laquelle nous avons participé, ainsi que d'articles de presse. Est-ce que le bruit fait autour de cette affaire a pesé ? Toujours est-il que le nombre d'arbres condamnés a été réduit à 330.

La question s'est à nouveau posée tout récemment, suite au lancement d'une enquête publique complémentaire lancée par Nantes Métropole sur le même projet ZAC Nantes-Nord. La métropole s'est en effet rendu compte qu'elle avait commencé à couper des arbres d'alignements hors de toute légalité : la coupe d'alignements d'arbre est en effet interdite par L.350-3 du code de l'environnement. Cette demande d'enquête complémentaire visait à la couvrir a posteriori. Nous avons produit une contribution (cf. pj) et un article de presse est paru sur le sujet. Malgré une durée d'enquête réduite à 2 semaines, cette enquête a suscité plus de 300 contributions, particuliers et associations confondus, tous hostiles à cette coupe massive d'arbres. Malgré cela, nous avons appris tout récemment que le commissaire enquêteur avait donné un avis favorable au projet !!

5. **Constitution de ENCIO (Energie Citoyenne Orvault) :** Ce groupe de citoyens (également membres du Conseil de la Transition Ecologique de la Ville) rejoint l'Association OBBC à partir de Janvier 2025. Dénommé ENCIO, il va ainsi **renforcer le développement des énergies renouvelables mené par l'OBBC**. Le groupe est accompagné pour le montage de **projets photovoltaïques (PV) sur toiture** par les associations Alisée et Cowatt . En rappel les objectifs du groupe sont : l'identification de sites potentiels, l'étude de faisabilité des projets et la coordination de la prospection pour le financement participatif.

6. **Fête de l'environnement 2025 : Dimanche 29 Juin de 11h à 18h (horaires en cours de validation)**

Une réunion du Comité de pilotage a eu lieu le 13/12 en présence des élus, des services et de l'OBBC. Un point d'avancement a été fait sur les prises de contact respectives et les réponses obtenues. En rappel , cette année , des animations artistiques et culturelles seront proposées avec l'Association Culturelle de l'Été (ACE) dans le cadre de l'évènement "Etoile Verte". Ce projet a pour objectif de mettre en avant les cinq rivières de la métropole dont la Chézine et le Cens sur St Herblain, Sautron et Orvault . L'OBBC a proposé d'organiser sur son stand une animation autour du climat avec l'appui d'intervenants de l'Université permanente et Ecopôle (contacts en cours). Le choix du film pour le ciné débat du jeudi 26/06 est également en cours de validation ; vous pouvez déjà réserver cette date sur votre agenda ! Le programme des animations devrait être validé pour Mars.

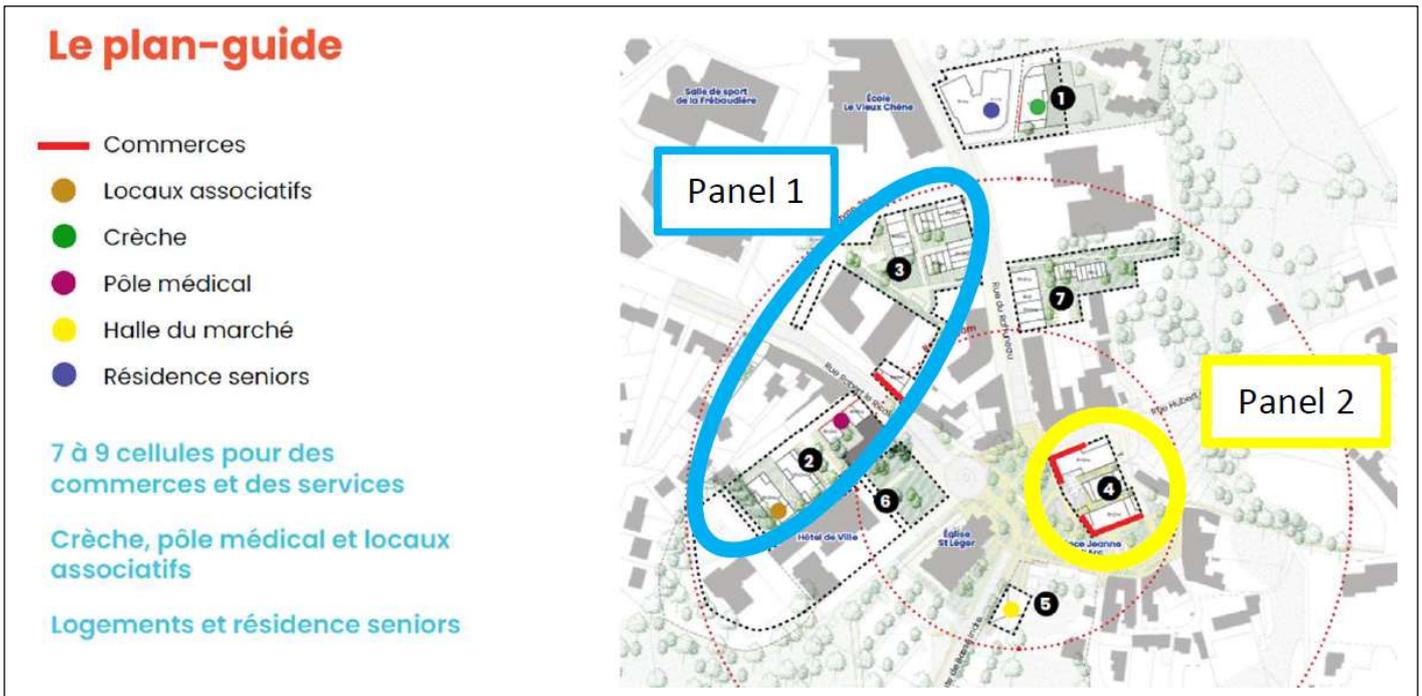
7. **Projet de modification du PLUM : contribution OBBC**

Ce projet piloté par Nantes Métropole et auquel nous faisons allusion dans la newsletter d'octobre visait notamment à "relancer la production de logements et à conforter la place de la nature". Notre contribution se trouve **en pièce jointe**

8. **Nos contributions aux différents outils de participation citoyenne de la Ville :**

8.1. **Projet de rénovation du Bourg :**

- ✓ **Nouvelle phase du projet :** la rénovation du Bourg va entrer dans sa phase plus opérationnelle. A cette occasion, nous avons été invités par la Mairie à rejoindre 2 panels citoyens, chaque panel devant se concentrer a priori davantage sur un espace en rénovation : l'îlot Jeanne d'Arc d'une part, l'ensemble îlot Mairie et îlot Vieux Chêne d'autre part (cf plan ci-dessous). En définitive, les 2 panels ont été regroupés et ce sont au total 5 réunions qui sont prévues entre novembre 2024 et mars 2025.



Les îlots Mairie et Vieux Chêne seront construits avant l'îlot Jeanne d'Arc, sur lequel les esquisses ne sont pas encore réalisées. Les deux premières réunions ont permis de répondre à de nombreuses interrogations, en présence non seulement des élus, des responsables techniques de la Ville mais aussi des architectes, urbanistes, un promoteur et un bailleur social. Toutes les questions, soulevées par le panel citoyen dans son document de synthèse fin 2022, ont pu être à nouveau balayées, avec sous les yeux, du moins pour la partie Vieux Chêne et Mairie, les premières esquisses du projet. Sans entrer dans les détails, on a le sentiment à ce stade d'un dialogue et d'une écoute. Les soucis d'esthétique architecturale (hauteurs, choix des matériaux) pour conserver une certaine harmonie, la qualité environnementale du bâti, la question des commodités (parkings voiture mais aussi vélo, déplacements, commerces) ont été à nouveau évoqués. La rue Hubert de la Brosse sera élargie grâce à une construction en retrait des nouveaux bâtiments, permettant une continuité cyclable, même chose pour la rue Hubert le Ricolais (au niveau de l'office notarial et en face). Place J. d'Arc, le nouveau bâti n'empiètera pas sur la place actuelle.

Aucun arbre ne sera abattu au cours de cette rénovation, par contre une vigilance sera nécessaire pour ne pas dégrader le système racinaire des arbres en limite du parking de la Carrière.

Le problème de l'accès PMR² a été soulevé sur l'îlot Mairie. Il devrait être retravaillé.

La question de la préservation de la faune urbaine pendant et après ces travaux a été posée. A ce propos, l'OBBC a engagé une initiative dont nous parlons plus en détail ci-après.

Pour l'îlot Jeanne d'Arc, 3 projets architecturaux au stade de l'esquisse seront présentés aux panels le 31/01. Pour les deux autres îlots, les esquisses ajustées seront présentées aux panels le 22/01.

✓ **Projet de nichoirs : préservation de la faune urbaine pendant et après la rénovation du Bourg, :**

A l'initiative de Michaël, membre du CA et naturaliste de formation, nous avons adressé à la Mairie et à des partenaires associatifs une proposition d'action visant à favoriser la préservation de la faune urbaine du Bourg, notamment les oiseaux et les chauves-souris. En effet, il y a un risque de départ définitif de ces animaux à l'occasion des travaux de rénovation entraînant la destruction de leurs habitats d'origine.

Il s'agit de se positionner en renfort des obligations réglementaires pour maintenir, voire augmenter à terme dans le Bourg des populations fragiles en déclin.

² PMR : Personne à Mobilité Réduite

Les populations ciblées sont : Martinet noir, Hirondelle fenêtre, Hirondelle rustique et les Chiroptères.
Le projet qui associe 4 acteurs (3 associations : Gueules de Bois, LPO, OBBC , et la Ville) devrait débuter dès ce début d'année 2025.

8.2. Nouveau projet d'éco-quartier sur la friche d'Alcatel.

La Mairie a lancé tout récemment un appel à participer à une concertation citoyenne sur le nouveau projet de renouvellement urbain que constitue le projet d'éco quartier sur la friche de l'ancien site de l'usine Alcatel, sur la sortie Est du Bourg direction Gd Val. L'OBBC sera intégrée dans le panel, qui se réunira 7 fois. 1^o réunion le 15 janvier.

Ce projet d'aménagement va contribuer à densifier le bourg d'Orvault (plus de 500 logements supplémentaires prévus + activités économiques) en s'ajoutant aux 200 logements déjà projetés dans le cadre du projet de réaménagement du centre Bourg. Tout ceci s'ajoute à la très forte densification du Bourg de ces 10 dernières années (Garettas notamment mais pas seulement).

Pour éviter que ces nouveaux logements ne contribuent à alimenter le flux automobile dans cette zone et entraînent des problèmes de déplacement, **cette densification massive doit impérativement s'accompagner d'une mise à disposition pour les habitants du Bourg et de l'axe Bourg-Cardo d'une offre enfin attractive et efficace de transports en commun : la prolongation du C2 jusqu'au Bourg va devoir devenir une réalité.**

Cette densification doit aussi être un modèle d'aménagement de la ville du XXI^e siècle : espaces verts, végétalisation, biodiversité en ville, bâtiments producteurs d'énergie et économes en énergie, m² dédiés à la vie de quartier, gestion des déchets, déplacements actifs, mixité sociale.

A noter également que le périmètre Alcatel et ZAC du Mail concerne des zones qui sont ou ont retrouvé après des années en friche un caractère naturel avec la présence de boisements, d'arbres remarquables dont un abrite le Grand capricorne, espèce protégée, et la présence de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles également protégées y vivant à la fois en période de reproduction mais aussi en période de repos. Ainsi, Il serait nécessaire d'ajouter en EPP ou EBC³ les boisements, les arbres (isolés ou non) ainsi que les friches à épineux d'intérêt pour la biodiversité locale et notamment des espèces qui font partie des espèces remarquables de l'atlas de la biodiversité métropolitaine.

8.3. Conseil de la Transition Écologique (CTE):

La réunion plénière du mois de Novembre a été l'occasion de prendre connaissance de la politique énergétique de la ville et sa déclinaison en matière de rénovation, énergie renouvelable, sobriété. Brice Plantinet, économiste de flux à la Ville d'Orvault, a présenté le bilan énergie 2023. Il a été précisé que le patrimoine de la ville, c'est 70 000 m² de bâtiments avec 80 pôles bâtimentaires.

Les membres du CTE ont proposé de:

- dissocier la production et la consommation / ENR (énergie renouvelable) car cette énergie n'est pas toujours autoconsommée mais peut être réinjectée dans le réseau.
- dissocier ENR & énergie de récupération ,qui regroupées, sont aujourd'hui présentées sous le sigle « ENR&R ».

Le groupe a ensuite réfléchi aux choix et modalités de communication des chiffres clés vers le grand public comme par exemple:

- la "Baisse de la consommation énergétique en 10 ans de 32%"
- ou pour les usagers des bâtiments, de prévoir un affichage sur les bâtiments (ex. gymnase) notamment énergivores sous forme d'une affichette énergie.

Le choix des Visuels est important : 1 image / 1 phrase / 1 chiffre.

En parallèle, une réunion thématique sur les animations de proximité sur la transition écologique s'est tenue en novembre afin de construire le programme d'animations possibles; ce programme a vocation à être animé ,en autonomie, par les membres du CTE investis dans ce groupe. Un groupe WhatsApp va être créé afin de faciliter la coordination des actions entre les membres.

³ EPP : Espace Paysager à Protéger EBC : Espace Boisé Classé

8.4. **Conseil Consultatif de la Vie Associative (CCVA)** : Les associations Orvaltaises ont été conviées le 13/11 pour participer à une soirée sur l'écoresponsabilité. Ce temps collectif a permis de partager collectivement les enjeux de cette thématique et d'échanger entre acteurs associatifs et avec les élu-es municipaux et municipales, de manière interactive et conviviale.

9. Informations diverses.

9.1. **Site Internet pour 2025**: Isabelle, Co-présidente de l'OBBC, a suivi ,en octobre-novembre, **une formation sur le développement d'un site Internet, auprès de l'Association Médiagraph**. La prise en main technique, le paramétrage du logiciel et l'insertion de contenus nécessitent un temps d'appropriation incompressible aussi ce nouvel outil de communication devrait être à notre disposition à partir du premier trimestre 2025. Nous vous communiquerons l'adresse dès qu'il sera accessible.

9.2. Adhésion/ré-adhésion:

Votre (Ré) adhésion en 2025 : Votre adhésion est indispensable pour mener des actions concrètes et contribue à notre notoriété auprès de nos partenaires; **nous comptons sur vous!**

- ✓ Nouveau Bulletin d'adhésion en pièce jointe.
- ✓ Lien pour adhérer via Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/orvault-bouge-dans-le-bon-cens-obbc/adhesions/formulaire-d-adhesion-a-l-obbc-2>

Page Facebook de l'OBBC : <https://www.facebook.com/OrvaultBougedansleBonCens/>

Le compte Twitter (X) va être prochainement fermé avec migration vers Bluesky.

Merci pour votre soutien !

Bien cordialement.

Isabelle Mahé-Galisson (co-présidente) , Michaël Guillon (Administrateur) ,Pierrick Le Bigot (co-président),
pour l'équipe de l'OBBC.